L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co, rue de Chartres No 73, entre Conti et Bienville. — Tom. XVII — Nouv. Série — Vol. XXXIV — Whole No [illegible]

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 26 NOVEMBRE 1861.

F. F. WEISSE, E. LIBERT. — [illegible], S. HARDY — EDITEURS PROPRIETAIRES.

Nouvelle-Orléans,
MARDI MATIN, 26 NOVEMBRE.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par H. Samory, 45 et 47, Vieille Levée.—Marchandises sèches.

Par N Vignié, 32, rue des Français.—Meubles.

Par C. E. Forstall, sur le chemin de la Métairie, à 10 heures et demie.—Des vaches laitières, des taureaux, chevaux, charrettes à lait et tout ce qui concerne une vacherie, la clientèle, &c.

L'opinion en Angleterre.

Le bon Lafontaine l'a dit, dans la fable de l'*Alouette et ses petits*, "ne compter que sur vous-mêmes," et nous le répéterons après lui : les Confédérés ne doivent compter que sur eux-mêmes pour assurer leur indépendance à l'intérieur et rétablir leurs relations commerciales interrompues par le blocus. Mais tout en concentrant de redoubler d'efforts dans ce but et d'employer toutes les ressources disponibles à la création d'une marine, nous ne sommes pas de suivre de l'œil ce qui se passe de l'autre côté de l'Atlantique, et de calculer les chances bonnes ou mauvaises que nous réservent les fluctuations de la politique européenne.

Depuis plusieurs mois, nous avons rendu compte, avec soin, de la marche de l'opinion publique en Angleterre et nous avons annoncé que le ministère qui n'osait pas agir dans la crainte de perdre sa majorité, se verrait forcer la main, à un moment donné, par ses adversaires eux-mêmes. Déjà le parti tory, prenant texte de la saisie de plusieurs navires anglais par les croiseurs de Lincoln, a tracé à l'avance la conduite que dicte au cabinet la nécessité de protéger la marine britannique. Il ne faut pas être prophète pour prédire l'attitude que ce parti, qui est celui de l'aristocratie anglaise, va prendre lorsque la nouvelle de l'insulte faite au pavillon anglais va parvenir en Angleterre. Tandis que les Tories feront valoir l'honneur national, les classes commerçantes et industrielles, déjà indisposées contre le gouvernement yankee, vont saisir avec empressement l'occasion qui leur est offerte pour laisser éclater leurs griefs.

La marée monte en Angleterre et le courant de l'opinion publique entraînera avec lui le ministère ou le renversera. Quel sera le mode d'action du gouvernement anglais ? nous ne pouvons le dire, mais nous sommes convaincus que cette action sera prompte et décisive.

S'il restait quelques doutes à certains esprits sur le sentiment qui règne en Angleterre, dans les masses, au sujet de la question américaine, nous pensons qu'ils seraient dissipés par la lecture de la lettre suivante, adressée de Londres au *Times* de New York par son correspondant habituel. Venant d'une source peu suspecte de partialité pour le Sud, et publiée dans un journal quasi-abolitionniste, ce document nous a paru assez important pour être mis en entier sous les yeux de nos lecteurs :

Permettez-moi de dire un mot ou deux des sentiments anglais au sujet de l'Amérique. Vous lisez les journaux anglais comme moi, mais vous savez que les journaux ne reflètent pas toujours exactement l'opinion publique. Laissez-moi donc vous retracer l'opinion populaire telle que je la trouve exprimée parmi les masses.

La guerre cause un sentiment universel de regret et presque d'indignation — "Tout allait si bien, dit-on, et maintenant vous gâtez tout et vous ramenez l'Amérique d'un siècle en arrière. Nous ne pouvons pas vendre nos marchandises —nous ne pouvons pas avoir votre coton. Tout le monde souffre et personne n'y gagne." Les abolitionnistes sont dégoûtés parce que le gouvernement est lié par la Constitution — mais la grande majorité des Anglais préfèrent le coton, les manufactures et le commerce à la philanthropie.

Et, chose étrange à dire, il n'y a pas à douter du fait que les trois quarts de la population ici ont plus de sympathies pour le Sud que pour le Nord. Pourquoi, c'est ce qu'il est difficile de dire. Peut-être est-ce un sentiment généreux qui porte vers le parti le plus faible ? Le libre échange et le coton contribuent également à faire pencher la balance. Le fait est indubitable. Chaque jour on voit augmenter le nombre de ceux qui demandent que le gouvernement prenne quelques mesures pour ouvrir les ports du Sud ou mettre fin à la guerre.

Les journaux, à peu d'exceptions près, déclarent que l'Angleterre est tellement engagée dans le principe de non-intervention qu'elle ne [illegible] rien faire. L'Angleterre est trop morale, trop amie de la légalité, mais on a de grandes espérances sur son "noble allié" — l'empereur des Français. Il n'est pas aussi scrupuleux. On espère qu'il servira de *Raton* pour tirer quelques marrons du feu des batteries de l'oncle Sam. Il a des manufactures de coton qui vont être obligées de s'arrêter, des populations qu'il va falloir nourrir, commerce qu'il ne peut laisser ruiner pour une théorie. Tous les yeux de l'Angleterre sont tournés sur l'empereur. Qu'il ouvre seulement la porte et John Bull ne demandera pas mieux que d'entrer. Les manufactures travaillent deux tiers de jours.

Dans un mois ce ne sera plus qu'une moitié de jour.

Dans un autre mois un tiers de jour, s'il n'y a suspension complète. L'hiver est déjà là, et il y a une perspective de famine en Irlande. On promet du coton de l'Inde, de la Chine, de l'Egypte, et ce que ces pays peuvent fournir pourra arriver à temps, mais il leur faudra cinq et peut-être dix ans pour suffire à la demande actuelle, pour ne rien dire du surcroît de demande. En attendant c'est une question de pain pour cinq millions d'Anglais et pour à peu près autant de travailleurs sur le continent. Il faut qu'il y ait des scrupules plus forts que ceux qu'ont ordinairement les politiques pour empêcher l'Angleterre et la France d'intervenir dans la guerre américaine.

On prédit que le premier pas sera une reconnaissance formelle des Etats Confédérés. En cela la France prendra l'initiative ou les deux gouvernements agiront simultanément. Ceci peut arriver au premier jour. Une flotte puissante, anglaise, française et espagnole, est prête à partir pour le golfe du Mexique. Sa destination ostensible est Vera Cruz, mais elle pourrait tout aussi bien être la Nouvelle Orléans, Mobile ou tout autre port du Sud.

Si j'ai bonne mémoire, M. Seward, dans sa lettre à M. Dayton, a dit que toute reconnaissance de l'indépendance du Sud de la part d'une puissance européenne serait considérée comme un *casus belli* par le gouvernement des Etats-Unis. Il n'y a pas lieu de scrupule à propos d'une reconnaissance. Elle ne serait pas considérée comme un acte d'intervention. C'est une simple question de temps et de politique. Mais une telle reconnaissance ne servirait pas à l'ouverture des ports cotonniers, à moins qu'elle ne fût suivie d'une rupture du blocus, et ce serait alors une mesure préliminaire. Plus d'un prétexte peut être trouvé pour rompre le blocus. Je n'ai pas eu de conversation avec Palmerston ou Russell à ce sujet, mais je puis sentir ici une indignation croissante contre cette guerre. Je vois une caricature de Bull Run en tête d'un *galop yankee* dans les vitrines des marchands de musique. Un membre honorable du clergé, fort désintéressé en politique, m'a dit que lui et toutes ses connaissances avaient été enchantés de la défaite des troupes du Nord dans cette circonstance. Le gouvernement serait content, j'en suis sûr, dans toute mesure hostile au Nord et nécessaire aux intérêts du commerce anglais.

Le peuple anglais n'aime pas l'esclavage—qui lui inspire, à vrai dire, une invincible répugnance morale—mais il n'en désire pas moins les produits du travail servile qui sont nécessaires à sa prospérité commerciale. Les anglais sont pleinement convaincus que la restauration de l'Union et de la Constitution raffermirait l'institution de l'esclavage. Ils tiennent de faire la division de l'Union, et de plus grande faite la guerre qui a pour objet de la maintenir. Quant à deux républiques ou confédérations au lieu d'une, ils n'ont pas d'objection à cela, particulièrement parce qu'ils espèrent que l'une d'elles favorisera le libre échange. Tel est mon appui fidèle sur le sentiment que je trouve exprimé en Angleterre dans toute sorte d'endroits et par toute sorte de gens. Chacun s'intéresse à l'Amérique. Le conducteur d'omnibus s'inquiète de la guerre ; l'épicier donne son opinion. Je n'ai pas demandé au marchand de musique, mais je suis convaincu qu'il a son idée arrêtée sur la question.

En quand John Bull a pris son parti ce n'est pas la peine de disputer. Les gamins des rues chantent et sifflent Dixie. John savait que l'Union ne durerait pas ! Il a toujours dit qu'il y aurait une explosion. Il en est fâché, mais nullement désappointé — mais après tout il ne faut pas déranger les affaires et supprimer le pain de nations entières, vous entendez ! Aussi John boit son ale et a la confiance que son gouvernement fera ce qui conviendra le mieux dans cette affaire.

LE BLOCUS DU POTOMAC.—Le blocus du Potomac par les batteries confédérées est si [illegible] que le fret s'accumule à Baltimore [illegible] trois semaines pour la faire parvenir à Washington. Dans cette ville le foin vaut $35 le tonneau, le charbon $8 à 10.

RUMEURS.— Le correspondant parisien de l'*Indépendance belge*, prétend savoir de source certaine que l'ultimatum [illegible] a été conçue avec des vues ultérieures. Le temps viendra où le blocus du coton ne pourra être toléré davantage, et la période la plus éloignée fixée à la partie que jusqu'à le Nord et le Sud est la suite de janvier prochain. Il a été dit que, les Etats du Sud se maintiennent, leur prétention à une reconnaissance par la France et l'Angleterre, présentera une telle argument qu'une décision devra s'en suivre. En Angleterre, on n'attache aucune foi à ces conjectures.

LES YANKEES APRÈS ZOLL. TOLLICOFFER.—On lit dans le *Louisville Journal* du 16 :

Notre correspondant spécial donne les détails du départ du colonel Oglesby avec 3,000 hommes de Cairo pour Commerce, Missouri, leur but est de chercher Jeff. Thompson et ses hommes ; à cet effet, ils visiteront Benton, chef-lieu du comté Scott et de là se dirigeront vers Bloomfield et Greenville.

Il n'y a nul doute pendant qu'Oglesby avancera dans l'intérieur que Thompson est entré à Price Landing s'emparer du bateau à vapeur Platte Valley.

Par le Télégraphe.

DÉPÊCHES TRANSMISES À L'ABEILLE

LÉGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Bâton Rouge, 25 nov.—Le Sénat est entré en séance à midi, sous la présidence du lieutenant-gouverneur Hyams. W. F. Wagner a été élu secrétaire, et Oscar Arroyo, sous-secrétaire. B Childress a été élu sergent-d'armes, et Edward Rais, portier.

La Chambre s'est assemblée à midi, et a été appelée à l'ordre par l'honorable E. G. Davidson. L'honorable Adolphe Olivier, de St-Martin, a été élu Orateur. Ont été ensuite élus : E. W. Halsey, greffier de la Chambre ; Thos F. Beale, assistant greffier ; J. H. Péralta, sergent d'armes, et Fischer, portier.

A 3 heures de l'après-midi, la Chambre s'est ajournée à demain, à 10 heures du matin.

Nouvelle panique des Lincolnistes

LA COURSE DE BULL RUN SURPASSÉE.

Nashville, 25 novembre.—Un monsieur arrivé ici hier, et qui a traversé Louisville le 17, dit que 2000 hommes de cavalerie fédérale sont arrivés à Louisville ce jour là, venant, disait-on, de l'Ohio.

Le *Commercial* de Cincinnati, du 18 courant, parle d'une panique de l'expédition fédérale envoyée contre Cumberland Gap. Il paraîtrait que, dans cette circonstance, les Lincolnistes ont fait preuve d'une rapidité plus merveilleuse encore qu'à Bull Run.

On attribue cette panique au bruit qui a couru que le général Hardee s'avançait de Bowling Green avec un corps de cent mille hommes. Le *Commercial* dit : "Nous n'avons pas le courage de faire aucun commentaire sur une pareille pusillanimité."

(*Spécial au N. Y. Herald.*)

Le secrétaire Chase et le commodore Trent.

Washington, 18.—On a de plus en plus la conviction que le capitaine Wilkes était pleinement dans son droit en s'emparant de Messieurs Slidell et Mason, on l'apprend que le secrétaire Chase a exprimé le regret que Wilkes ne se soit pas également emparé du steamer.

(*Spécial à la Gazette de Cincinnati.*)

Washington, 16 nov—Tout le monde ici se réjouit de la prise de MM. Mason, Slidell, Eustis et MacFarland, à l'exception toutefois des diplomates qui murmurent, spécialement le ministre anglais, et le bruit court même qu'il a demandé ses passeports.

(*Spécial au Journal de Louisville*)

Washington, 17 nov. — Quoiqu'il ne manque pas de textes de lois pour appuyer la conduite du capitaine Wilkes et l'arrestation par lui de MM. Mason et Slidell, cependant Lord Lyons fait beaucoup de bruit, et, obligé jusqu'à nouvel ordre de garder officiellement le silence, il est, d'un autre côté, très insolent dans ses conversations non officielles sur ce sujet, et il prend sur lui de dire qu'il n'y aura rien de sérieux entre l'Angleterre et ce gouvernement fédéral parce que ce dernier fera des excuses et rendra MM. Mason et Slidell. Un grand nombre de diplomates, y compris ceux mêmes qui sont en de bons termes avec le gouvernement fédéral, expriment hautement l'opinion qu'il y aura guerre avec l'Angleterre.

D'Indianapolis.

Troupes fédérales de la Virginie occidentale pour le Kentucky.

Indianapolis, 19 nov.—Le général McClellan a donné l'ordre à six régiments de l'Ohio et à deux régiments de l'Indiana de partir de la Virginie occidentale pour le Kentucky. Il y a tout lieu de croire que d'autres régiments de l'Indiana suivront bientôt après. Un régiment du Nord traverse notre ville cette nuit.

DERNIÈRES NOUVELLES DE PENSACOLE.

Les navires ennemis se tiennent hors de portée.

Pensacole, 25—Tout ici est extraordinairement tranquille. Les navires ennemis se tiennent hors de portée. Il n'y a pas de nouvelle flotte en vue.

Les hommes tués par l'éboulement du vieux magasin au Fort McRee sont : John Arnold, G Beasely, Thomas Champion, Hy Crawford, J. Berry, A J Mickleajohn. Les blessés sont : Thos Massey, Wm Foster, lieutenant Geo. Howard, et le colonel Villepigue. Ce dernier n'a qu'une blessure légère, causée par un éclat de bombe. Rien de nouveau depuis.

NOUVELLES D'EUROPE.

Arrivée du steamer United Kingdom.

Le coton en demande, mais sans hausse.

St John, N F 19—Le steamship *United Kingdom*, de Glasgow, dans la matinée du 9 courant, a doublé cette pointe, se rendant à N. York. Pas de nouvelles commerciales par cette arrivée.

Par le steamer Norwegian.

Marché au coton de Liverpool.

Liverpool, 8.—La circulaire des courtiers rapporte que les ventes de la semaine, ont été de 60,000 balles, le marché fermé actif mais sans hausse, depuis le départ du Niagara. Le marché a ouvert avec une baisse de 1/4 à 3/8, mais il s'est ensuite relevé. Les ventes aux spéculateurs montent à 26,000 balles et aux exportateurs, à 7000. Les ventes d'aujourd'hui vendredi sont évaluées à 20,000 balles, le marché fermant aux prix d'hier. Le stock dans le port est estimé à 583,000 dont 300,000 sont américaines.

Par le United Kingdom.

Londres, 7 nov. — Le programme de la convention concernant l'expédition mexicaine, est que les puissances intervenantes ne chercheront pas d'avantages territoriaux pour elles-mêmes, et qu'elles n'exerceront pas de leur influence pour s'immiscer dans le droit du peuple à choisir son propre gouvernement. Il renferme aussi un article aux termes duquel les Etats Unis devront être invités à accéder aux termes de la convention.

LA NOUVELLE CONSTITUTION DU KENTUCKY.—La convention qui s'est assemblée dernièrement à Russellville, dans le Kentucky, a formé un gouvernement provisoire, dont nous avons déjà donné la composition, et elle a adopté à l'unanimité une constitution provisoire divisée en seize sections et dont voici la substance :

Le pouvoir suprême exécutif et législatif est donné à un gouverneur et à un conseil de dix citoyens, élus par la convention, qui auront le droit de faire les lois que les circonstances rendront nécessaires et qui auront le contrôle de l'armée et de la marine du Kentucky. Le conseil pourra en cas de mort ou de démission du gouverneur le remplacer mais sans pouvoir le choisir dans son propre sein. Le conseil passera les actes nécessaires pour la sûreté publique et la protection de l'Etat ; ces actes devront être approuvés par le gouverneur. Le gouverneur nommera les fonctionnaires de l'ordre administratif et judiciaire, et aura le droit de conclure un traité pour l'admission du Kentucky dans la confédération du Sud ; il nommera à cet effet trois commissaires auprès du gouvernement de Richmond. Un gouvernement permanent sera établi aussitôt qu'une élection pourra avoir lieu sans aucune pression de la part des troupes des Etats Unis. Le gouvernement provisoire nommera un auditeur et un trésorier. Tous les fonctionnaires prêteront serment d'obéir aux lois passées par le gouvernement provisoire. Le salaire du gouverneur est fixé à $2000 par an, celui des conseillers à $3 par jour pendant les sessions. Lorsque le Kentucky sera admis dans les Etats Confédérés, le gouverneur et le conseil feront deux sénateurs et pourvoiront par une loi à l'élection des membres du congrès. Le siège du gouvernement est provisoirement établi à Bowling Green.

MISSOURI—Une dépêche de St Louis du 14 annonce que les divisions de Hunter, Pope et Siegel sont revenues de Springfield vers le Nord et que celles de Siegel et d'Asboth se sont dirigées vers le Sud avec ordre de camper à 12 milles au dessous de la rivière Wilson.

Le général Henry W. Halleck est arrivé à St Louis le 18 et a pris le commandement de l'armée de l'Ouest. On prétend que la majeure partie de ses troupes serait dirigée sur Cairo et qu'il ne resterait à St Louis qu'une garnison suffisante pour défendre la ville.

Cinq cents marins sont partis de Washington pour Cairo le 18, pour former les équipages de la flottille de bateaux qui sont destinés [illegible] cette partie.

SITUATION DU GÉNÉRAL PILLOW.—Un ordre général, daté de Columbus le 2 novembre et émanant du général Pillow, contient ce qui suit :

Ceux de nos amis qui se proposent de venir à notre secours sont priés de rester à Memphis jusqu'à ce qu'ils soient organisés en compagnies et en bataillons. Ils doivent aussi comprendre qu'ils doivent se soumettre à la discipline du gouvernement confédéré. J'espère qu'ici nous pourrons tenir et que nous tiendrons cette position contre toute force que l'ennemi peut diriger contre nous, mais cependant nous avons besoin de plus de troupes. Au moment de son arrivée après. Il nous faut des forces additionnelles au fort Pillow. Je ne veux plus les troupes non organisées et je n'en recevrai pas. Si les volontaires veulent s'organiser ici avec moi, [illegible] avant de se mettre en campagne je donnerai des ordres pour utiliser leurs services où on en a le plus besoin. Avec le [illegible] et leur secours que votre [illegible] donner à notre Etat, [illegible]

GID. J. PILLOW,
Général de brigade, commandant.

LA PRESSE DU CANADA ET LE PAVILLON ANGLAIS.—Nous trouvons la dépêche suivante dans le numéro du *Free Trade* [illegible] :

Memphis, 19 novembre.—L'Appeal a reçu des nouvelles du Nord de six jours plus récentes. Par cette source, il a connu l'opinion exprimée par les journaux du Canada, le *Daily Globe*, le *Leader* et le *Canadien*, de Toronto, au sujet de l'outrage commis par les Fédéraux en pleine mer. Ces journaux ont publié des articles où se peint plus sévèrement l'arrestation de MM. Mason et Slidell. Ils déclarent que c'est une insulte à l'Angleterre ou se soumettrait pas le pavillon [illegible].

des gouvernements existant sur la surface de la terre.

Le *Globe* fait observer (naïvement) que le gouvernement des Etats Unis gagnerait de la force s'il libérait les captifs sans attendre les remontrances de l'Angleterre.

THÉATRE DE L'OPÉRA.— Nous apprenons qu'il y aura, dimanche prochain, une représentation extraordinaire au bénéfice de M. H. Ruffier, le digne et populaire contrôleur du Théâtre de l'Opéra. Les artistes qui viennent de former une société pour donner au Théâtre d'Orléans une série de représentations, ont voulu, avant de quitter le Théâtre de la rue Bourbon, assurer leur concours à cette dernière soirée offerte aux habitués de la nouvelle salle. MM. Genibrel, Juliàn, Choi, Jolly, Chaffery, Delagne jeune et Mmes Darcy, Julien et Dietrick, en offrant leur participation, ont permis de composer un programme véritablement attrayant, sur lequel nous aurons occasion de revenir. Nous nous contentons pour aujourd'hui d'avertir nos lecteurs qu'une solennité théâtrale leur est promise pour dimanche prochain.

CHRONIQUE LOCALE.

Terrible explosion d'une locomotive sur le chemin de fer Carrollton.—Hier, à midi et demi, la locomotive *Mississippi*, du chemin de fer de Carrollton, a fait explosion, rue Nayades, jusqu'à l'entrée de la gare. La bouilloire a été déchirée en mille pièces, qui, lancées dans l'air avec une force terrible, sont allées tomber dans les rues ou sur le toit des maisons et autres édifices à différentes distances variant de un îlot à cinq îlots. Cassé [illegible], un seul homme a été tué sur le coup, c'est le nommé Martin Daugherty chargé de veiller à l'aiguille [illegible] pour les changements de voie.

Il est vrai que l'ingénieur nommé Jacob, et Adams le chauffeur, ont été, l'un et l'autre, si cruellement blessés et échaudés qu'on désespère de leurs jours. On les a transportés à l'hôpital. Le coroner Beach a vu le corps de Daugherty et a donné le certificat pour son enterrement. L'enquête aura lieu dans quelques jours, et alors il en sera peut-être [illegible] sur la cause de l'accident qui semble d'autant plus inexplicable que l'ingénieur était un homme d'une grande expérience, et que la machine passait pour être excellente.

Le bruit de l'explosion a été effroyable, et s'est entendu dans les parties les plus éloignées de la ville, où on l'a généralement pris pour le bruit d'un fort canon qu'on aurait essayé. La vibration de l'air a été si forte que les vitres des fenêtres dans tout le voisinage en ont été brisées, et que les maisons jusqu'à la distance de plusieurs îlots, ont tremblé jusque dans leurs fondements.

Un énorme morceau de bouilloir est allé tomber sur la maison habitée par M. Wm. F. Lindo, rue Nayades, entre les rues Clio et Erato (à cinq îlots du lieu de l'explosion) et après avoir brisé le toit, il est tombé dans la chambre à coucher, broyant tous les meubles et renversant et brisant la vaisselle dans toute la maison. On estime à huit cents livres le poids de ce fragment, et on se demande comment on fera pour le tirer de là sans démolir un des côtés de la maison.

Un autre gros morceau de bouilloir est tombé sur l'Avenue Triton et un troisième rue Nayades.

Un fragment de la cloche, pesant quinze livres, a été lancé dans la cuisine de M. Lopez, rue Bacchus, entre Calliope et Clio, où il est tombé tout près de ces deux petits enfants, et un autre fragment de cette cloche a pénétré dans la cuisine de M. Healey, rue Thalie, entre Dryades et Bacchus. Un gros morceau d'acier est tombé dans la cuisine de M. Harris, au coin des rues Poydras et Annunciation. Les débris de la locomotive jonchaient la rue Nayades, et dans presque toutes les rues et cours environnantes, à la distance de plusieurs îlots du lieu de l'explosion, on a ramassé des morceaux de métal, dont quelques uns étaient tordus en formes curieuses et fantastiques. C'est là qu'est arrivé [illegible] à ce que si n'y eût pas plus de victimes car il est en quelque sorte [illegible] mieux la mort que d'avoir mieux [illegible] des morceaux de fer et de acier qui tombaient dans la cour et autres pièces, à quelques lignes seulement de plusieurs d'entre elles.

Par exemple, la petite fille de M. J. D. White était assise sur le trottoir, rue Calliope, quand un petit morceau de métal descendant rapidement est venu l'effleurer et lui a aussitôt enlevé toute la figure.

Deux messieurs se promenaient bras-dessus-bras-dessous dans l'Avenue Triton, lorsqu'une barre de fer de deux pieds de long tomba obliquement entre leurs deux têtes et vint s'abattre avec fracas à environ huit pas en avant d'eux. Un peu plus loin, M. Henry Thomas a été renversé par une commotion [illegible]. On suppose que l'effet sera à produit par un énorme morceau de métal qui est venu passé près du visage.

On a apporté à notre office un morceau de cuivre qui a été ramassé à cinq îlots du lieu de l'explosion.

Une portion de la gare a été endommagée ; [illegible] propriétés aux environs n'ont pas souffert, les débris ayant été lancés en l'air.

Sanglante rencontre à l'Hotel St-Charles.—Une fatale rencontre a eu lieu hier, vers 6 heures du soir, dans la barre de l'hôtel St Charles, entre le capitaine Wm S. Barrow et le lieutenant Frank Claiborne, de l'armée Confédérée. Le capitaine et le lieutenant C. [illegible] de l'Ouest Feliciana, étaient une vieille querelle de famille, et, au rapport d'un témoin, Barrow venait de proposer des paroles—Ah ! vous plaisantez—, quand il fut frappé au visage. Il tira alors un pistolet Derringer, et Claiborne de son côté tira un revolver et ils firent feu à la fois sans toucher Barrow. Claiborne courut ensuite autour de l'escalier qui fait face au café et entrant par l'autre porte, tira une seconde fois sur Barrow, qui riposta. Claiborne ne fut pas atteint, mais le capitaine Barrow reçut une balle dans l'abdomen et est mort. Quand on examina l'endroit de la blessure, qui avait un cœur de circonstance, la balle se trouva dans la poche, ayant ricoché. Claiborne serait, dit-on, parti de son camp. Le capitaine Barrow fut porté dans sa chambre. Il a refusé de donner aucune explication au lieutenant Sephas au sujet de l'affaire, et a dit que Claiborne ne devait pas être poursuivi.

Recorder Gastinel.—L'accusation de faux, portée par M. S. Castillo contre MM. A. Contreras et Frank Barclay, à raison de la publication d'une annonce relative au collège privé à décerner les billets contrefaits au moyen de la photographie, a été appelée hier devant le recorder Gastinel, mais le plaignant a déclaré abandonner l'accusation, les difficultés existant entre lui et M. Contreras étant d'une nature plutôt civile que criminelle. Quant à M. Barclay, son rôle dans l'affaire s'était borné à celui de simple commis, et on n'avait pas été en outre pas fait chargé de faire imprimer des prospectus et insérer une annonce dans les journaux.

James Wenn qu'un affidavit accusait d'avoir enlevé une jeune indienne de St-Paul (Minnesota) a été renvoyé de la plainte. Le magistrat a décidé que l'affaire n'était pas de son ressort.

L. A. Bary est accusé d'avoir blessé Frank Sébastian d'un coup de pistolet à la main.

Jos. Genis s'est plaint d'avoir été assailli par Jean Gonzales.

Louise Lane a déclaré avoir été assaillie par M. et Mme Françoise Caton.

Eugène Saindenes, h. c. l., est accusé d'avoir volé un habit dans le magasin de M. Le Blond, dimanche soir, pendant l'incendie qui avait éclaté de l'autre côté du lac.

John Henry est accusé d'avoir insulté et menacé John Sigle.

Première Cour.—A la Première Cour de District, Paul J. Wood, déclaré coupable d'avoir mis en circulation des faux billets, a été condamné à un an de travaux forcés.

Mat. Boyle s'est déclaré coupable de vol de fait.

—MM. W. J. Hunt, W. R. Fish et Paul Brohé ont été condamnés hier, par le juge Collens, comme députés de M. Moreau.

Paragraphes.— Des voleurs qui s'étaient introduits, samedi soir, dans le magasin de M. Wilson, rue des Magasins, entre Faubourg Road et Ste Marie et avaient emporté une boîte renfermant des bijoux évalués à quatre cents piastres, sont arrêtés dans la même ville à St Thomas [illegible] de ceux qui ont été arrêtés.

—John Frenzel que M. Morel, lieutenant intérimaire du Troisième district avait arrêté sous prévention d'escroquerie, a été acquitté hier par M. Monroe après qu'il eut fourni un cautionnement de mille piastres pour répondre de sa bonne conduite.

—Nous croyons devoir appeler l'attention des lecteurs sur l'annonce que publie dans une autre colonne le Major Général Lewis. Elle regarde ceux qui, bien que en [illegible] de la Milice et ne pouvant [illegible] un certificat de médecin, et personnellement [illegible] [illegible] dans la rue du Canal après des heures [illegible] en plein soleil.

Lorsque les vins précieux eurent répandu leur joyeuse animation à la ronde :

—Nous voici tous bien tristes, dit le duc, de perdre notre révérend abbé, et de le voir reparti dans la mausolée de marbre qu'il comptait emporter dans son gousset pour l'offrir en retour aux mânes pieuses de son auguste prédécesseur.

—Ce n'est pas faute d'excellents conseils de votre part, monsieur le duc, répondit dom Babylas, et si la souscription ne s'est pas remplie, je ne dois donc m'en prendre humblement qu'à mon insuffisance.

—Et à la dureté du siècle, dirent les convives en s'inclinant.

—Le ministre des finances pouvait seul combler mon espoir, reprit l'abbé. Ma petite collecte ne m'eût donné qu'une triste pierre, tandis que les coffres de l'Etat nous pouvaient fournir un tombeau des plus satisfaisants.

Il poussa un soupir ; les membres de l'assemblée poussèrent un soupir pour réponse, comme dans les litanies.

—Je lui ai adressé ma demande sur la place publique, en lui parlant par la voix de tous. J'ai fait appel à sa dévotion pour Dieu ! Eh bien, sa dévotion ne m'a envoyé pour tout présent et gratification que des balles ! ajouta dom Babylas en frappant avec violence son verre sur la table.

Et les convives frappèrent aussi la table de leurs verres.

—J'ai vu qu'il fallait changer de ton, reprit l'abbé, et sur l'avis de mon digne hôte le duc de Montbarre, j'ai essayé de le prendre par l'intérêt du royaume. C'était dans une audience particulière... je trouvai le duc de Sully dans son jardin, où il fallait manger des biscuits à un de ses petits fils... Je crus surprendre son âme au milieu d'une effusion tendre. Abordant franchement l'affaire, je dis que s'il voulait m'accorder une somme pour l'érection d'un mausolée à l'abbé Oudroy, je lui révélerais en retour un complot contre la vie du roi.

Montbarre jeta un regard voilé au seigneur de Zuniga.

—Et s'il eût accepté ? demanda-t-on à l'abbé.

—Je ne risquais rien, répondit dom Babylas ; il y a toujours des complots sous roche ; je lui aurais dit de chercher... Mais ce n'était pas la peine.

—Qu'a-t-il donc répondu ? demanda-t-on encore.

—A ma proposition ! Il a murmuré dans sa barbe : "—C'est ce diable d'abbé qui me vend à toute force *coddaire au document*.... Gardez votre secret, mon révérend, a-t-il ajouté, je garde mon argent.—Vous refusez le marché ? Je le refuse absolument.—Prenez, Excellence, un attentat contre la vie du souverain !..... Bah ! a-t-il dit, depuis passé vingt ans, la France vit de complots.—Oui, me suis-je écrié, on attendant qu'elle en meure !"

Dom Babylas imita alors le regard terrible dont il avait accompagné ces paroles.

—J'ai cru que ma menace avait porté, reprit-il, et je m'éloignais dans la pensée qu'il allait me rappeler. Mais il m'a parfaitement laissé gagner la porte. Voilà tout ce que j'y ai gagné de lui rendre service pour être, car ma foi au lecteur dont j'ai prononcé mon avis, il doit en avoir été frappé et s'occuper à le méditer.

Nouveau regard d'intelligence entre le duc et l'ambassadeur espagnol.

Les compliments de condoléance à l'abbé de Saint-Claude firent bientôt place à un entretien plus intéressant et plus animé qui remplit le reste du dîner.

Pendant le dessert, le duc de Montbarre passa un instant dans le grand et majestueux salon dont nous avons décrit l'aspect.

L'un des murs de cette pièce était un panneau lignard. Le duc, après avoir tiré le verrou de la porte sur lui, fit jouer le ressort secret de la tapisserie. Et la cavité de marqueterie offrit ce trésor mutilé de l'abbaye de Saint-Claude, que, déjà depuis quelque temps, le duc s'était fait chargé de faire prendre de la possession du duc de Montbarre était cependant disponible de leur propriétaire, avait [illegible] au lieu de la posséder.

Montbarre y prononça un regard et un doigt distrait, choisit un peu au hasard un des joyaux. Puis, refermant l'armoire et la tapisserie, il retourna dans la salle à manger.

—Mon révérend, dit-il à dom Babylas avec un sourire dont la malice se joignait à la bonne grâce, voici une croix de rubis qui a, je crois, quelque prix ; je vous prie d'accepter en souvenir de moi. Puisse un objet agréable vous rappeler le temps passé dans ma maison, en que la mémoire vous en soit aussi douce qu'à moi-même !

Le bon abbé joignit les mains d'extase devant le joyau.

—Oh ! j'ai le cœur saisi ! dit-il. Oui..... c'est la magnificence de ces pierreries, la richesse et la beauté travail de l'or qui me confondent ; j'ai le cœur bien saisi !

—Remettez-vous, mon cher abbé, dit le duc.

—C'est que cette croix ressemble d'une manière étonnante à celle du trésor de Saint Claude, qui autrefois..... avant les désastres de notre monastère..... les abbés portaient au jour de leur élection..... Je l'ai vue briller bien jeune sur la poitrine de l'abbé Oudroy, lorsque j'étais jeune..... Eh ! oui la souvenir si présent, qu'en voyant ce joyau entre mes mains, je crois le voir encore.

—Je suis charmé, dit le duc, d'avoir été si bien inspiré dans le choix de mon faible présent.

—Il me pénètre...... Cette croix est admirable et je regrette seulement de vous en priver.

—Prenez-la, elle est bien à vous, dit Montbarre avec un fin sourire.

—J'en serai désormais..... [illegible] reconnaissance.

Après cette petite scène attendrissante, on descendit prendre les liqueurs au jardin, où une table était dressée au pied du perron, devant le théâtre d'orangers.

Dom Babylas prit encore une de ces glaces du café Procope, qui devaient rester pour lui la souvenir le plus parfumé de Paris.

Dans le silence d'un air calme, où ne bruissait pas même le feuillage compact des orangers, un orchestre résonnait dans le cercle de l'hôtel les accents d'agréable... mais de la jolie petite ... de l'abbé, qui allait s'annoncer à la porte de ville et l'attendait la voiture du voyage.

Dom Babylas traversa la grande allée pour sortir, accompagné de ses hôtes.

Le duc, en regardant encore une fois l'image bizarre qu'offrait la figure d'un abbé de Saint Claude dans ce cadre de l'hôtel de Montbarre, dit avec une infernale bonhomie :

—Vrai, mon révérend, j'aurais voulu vous conserver encore.

L'abbé était devant le quinconce de marronniers, en face de celui de ces arbres qui avait été frappé de la foudre ; il s'arrêta.

—Je serais resté, dit-il, car on est délicieusement bien ici..... Mais là-haut.....

—Eh bien, là haut ?

—A la place où vous avez vu l'ombre du cardinal de Lorraine, elle m'est apparue.

—Ah ! quelle faveur dom Babylas !

—Vous trouvez ?

—Une Eminence de l'autre monde.

—Eh bien, non..... du moins pour vous, la faveur n'est pas grande.

—Pour moi, mon révérend ?

—J'étais seul vers la nuit à l'entrée de la grande allée. J'ai vu là-haut, au sommet de l'arbre desséché, l'ombre du cardinal. Elle m'a dit, dans des paroles qui étaient sans voix, et tombaient en silence ainsi que l'auraient fait les feuilles mortes de l'arbre : "—Loin d'ici, abbé de Saint Claude !..... Cet hôtel est hanté par les ennemis des princes de l'Eglise.... Ils m'ont ici versé le poison, et le plus terrible de tous y réside encore aujourd'hui en maître."

Il regarda l'effet de cette révélation sur le duc de Montbarre :

—Je n'en ai rien cru, ajouta-t-il. Mais je pars.

Le duc, calme et souriant, répondit :

—Il se sera endormi ici, après sa collation, et la vérité s'est fait jour dans son sommeil..... Oh ! la vérité a une telle lumière, qu'elle pénètre dans les cerveaux les plus chargés de ténèbres.

Puis tout haut :

—Bon voyage, dom Babylas.

—Adieu et toujours à vous, cher duc de Montbarre.

Une minute après, on entendit les grelots argentins de la mule qui s'éloignait.

IX
UNE RENCONTRE.

Pendant cela, le capitaine de Rosny se promenait dans l'allée de charmille qui d'un côté, comme on le sait, bordait le jardin.

Georges, sur la gracieuse demande de mademoiselle de Montbarre, était venu de bonne heure à l'hôtel ; mais distingué, parmi les invités réunis dans le demi cintre qui régnait devant le perron, le seigneur de Zuniga, il était resté à l'écart jusqu'à ce que l'ambassadeur d'Espagne se fût retiré. Don Balthazar de Zuniga, ce mortel ennemi de la France, ce conspirateur obstiné, était reçu dans le monde à cause de sa grande fortune, parce qu'alors comme aujourd'hui l'argent effaçait tous les crimes ; mais Georges voyant en lui un adversaire déclaré de son père, évitait autant que possible sa présence.

Tandis qu'il allait et venait sous la voûte de verdure, son valet Jean Tripot, qui avait fait partie de la suite, semblait continuer ce genre de service en se tenant derrière lui et accompagnant à un tous ses pas.

Le blond valet, les yeux fixés à terre, marchait en rêvant à la jolie Marthine.

Georges, absorbé dans ses pensées, trouva en se retournant le personnage posé à brûle pourpoint devant lui.

—L'animal ! murmura le capitaine. J'ai cru me heurter à un tronc d'arbre.

—Nous sommes sous une charmille, monsieur, fit observer Tripot.

—A une borne...., ce garçon est bien l'objet le plus gênant qui existe pour empêcher de marcher devant soi.

—Monsieur, c'est que j'avais des raisons de désirer un congé pour demain.

—Des raisons !

—Parce que madame la baronne de Chantal va faire une retraite de trois jours au couvent des Visitandines.

—Tu veux aller faire une retraite au couvent des capucins.

—Oh !.... c'est une manière de parler...... Je voulais dire que monsieur serait bien bon de m'accorder un congé.

—Monsieur Tripot, depuis plus de quinze ans que vous êtes chez moi, vous n'avez pas fait quinze jours de service. Votre place est un congé perpétuel, et vous avez la rage d'en demander encore.

—Je suis trop attaché à monsieur pour le quitter une minute quand je puis faire autrement.... mais hier, par exemple......

—Tu as été dehors tout le jour.

—C'est que j'étais dans la police.

—Toi !

—A la porte Saint-Denis, les archers avaient besoin de secours pour arrêter des voleurs qui allaient prendre le large, et comme les honnêtes gens doivent s'entr'aider, je leur ai prêté main forte.

Mais Jean secouant la tête :

—Pourtant, ces pauvres diables de voleurs, continua-t-il, il m'en coûtait de les arrêter dans la peine.. c'est un métier bien rude, et dans lequel on n'a pas grande bénéfice.

—Es-tu stupide, Tripot.

—Ah ! je vous jure, monsieur, qu'on est bien plus heureux au service ! s'écria Tripot, à qui les voleurs de la Porte Saint Denis avaient rappelé en première profession et le choix qu'il avait fait de la seconde.

FEUILLETON.

LA FILLE DE SATAN.

CONSEIL SECRET—Suite.

Le duc et le seigneur de Zuniga passaient dans le salon.

Mademoiselle de Montbarre y était assise, se donnant à côté de l'abbé de Saint-Claude, et appartenant aux personnes qui se présentaient que le repas de ce jour était donné à l'occasion du départ de dom Babylas, et pour souhaiter d'heureux adieux à cet hôte dont son père et elle disaient avoir le regret de se séparer.

Dom Babylas n'avait pu se remettre de l'affront du combat [illegible] dans le combat de la place de Grève. La plupart de ses moines jacobins avaient préconisé pour lui [illegible] ministre était venu soulever ce tumulte ; et, d'ailleurs il [illegible] une discussion telle, il n'avait pas pu souffrir le séjour d'une ville où les gens d'armes et administrations à grands coups de lance et de mousquet.

L'abbé de Saint-Claude en avait légèrement l'interdit. Il aurait paru aussitôt, sans les conseils du duc de Montbarre, qui l'avaient induit à une dernière démarche tentée encore dans le but de ce voyage.

On passa à la salle à manger, où le repas, présidé par le duc de Montbarre, offrait la splendeur élégante qui découle d'une grande fortune et d'une grande noblesse. Lucile, placée en face de son père, entre l'ambassadeur d'Espagne et l'abbé de Saint Claude, y joignait ce charme plus noble encore des charmes de la personne, dont l'origine vient du ciel.

Le valet espagnol était resté derrière le siège de son maître pour le servir ; et après ce repas, le seigneur de Zuniga était bien sûr [illegible] avec les autres valets à l'office, il aurait trop occupé à boire et à entendre pour comprendre le français.

Dom Babylas cultivait, pour son compte, l'art de se servir parfaitement dîner.

Il prenait la fine fleur des mets succulents et avait les règles de manière à ce que ses repas fût aussi abondant que délicat.

De bien excellents dîners l'avaient délecté dans cet hôtel, et il était loin de se douter, l'innocent abbé, qu'en absorbant une aile de dinde qui une truffe là, et acceptant un verre de malaga ou de madère, il supprimait seulement une légère dîme sur les biens enlevés à son abbaye, par ce trésor fondé en secondaires volontés frauduleuses qu'il avait hôtel de Montbarre.

Le capitaine de Rosny, fort indifférent à cette question, quitta vivement la charmille.

Après le départ de l'abbé de Saint-Claude, les invités venaient de se retirer, accompagnés du duc de Montbarre. Lucile restait seule au jardin.

Georges se hâta d'aller la rejoindre, et ils marchèrent ensemble le long des caisses d'orangers.

(*A continuer.*) CLÉMENCE ROBERT.

Marié, le 20 du courant, par le Révérend abbé Rousselon, à l'église Ste-Marie, le lieutenant EUGÈNE DE LAGARRIGUE, du 13me Régiment de Volontaires de la Louisiane, à FÉLICITÉ HENRIETTE, fille de M. Henry Gourgues, de cette ville.

Décédé, samedi, 23 du courant, à 8 heures du soir, JACQUES ROUCHE, domicilié à la Terre aux Bœufs.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,

Lundi soir, 25 novembre.

COTON—Nous n'avons aucune transaction à annoncer.

TABAC—Rien d'annoncé.

SUCRE—L'approvisionnement est plus que suffisant pour la demande. Il s'est vendu environ 600 boucauts aux prix antérieurs.

MÉLASSE—Fort approvisionnement. On répond bien à la demande. Environ 3800 barils à 14 cts l'ordinaire, 15 à 16 Fermentée, et 17 à 18 cts le prime à choisir ; 300 demi barils à 20 à 21 cts le prime à choix.

FARINE—Aucune transaction. Les détenteurs demandent $11 de la superfine et $11 50 à $12 du baril d'extra.

MAIS—75 sacs de jaune à $1 le boisseau.

AVOINE—60 sacs à $1 40 le boisseau.

SON—400 sacs à $2 10 les 100 livres.

WHISKY—Le rectifié se détaille à $1 10 le gallon et pas une hausse.

SEIGLE—64 sacs à $1 25 le boisseau.

GRAISSE—La prime en baril se détaille à 20 @ 30 cts la livre.

BŒUF—Le mess se détaille à $30 le baril.

PORC—Le mess se détaille lentement à $45 le baril.

BACON—Les jambons bacon se sont détaillés à 22 c. et les jambons pressés en sacs à 33 @ 35 cts la livre.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 25 novembre 1861.

Reçu hier 186 moutons, 30 veaux. Vendu 297 bœufs du Texas, 126 cochons, 3 à moutons, 109 veaux. A vendre sur place : 1572 bœufs du Texas, 340 porcs, 300 moutons. Nous cotons—

Bœufs de l'Ouest, 1re qualité	[illegible]	
2de qualité	[illegible]	
Bœufs du Texas, les quartiers par tête	[illegible]	
Porcs, 1re qualité	[illegible]	
2de qualité	[illegible]	
Vaches 1re qualité, par tête	[illegible]	
2de qualité	[illegible]	
Veaux, la livre, par tête	[illegible]	
2de	[illegible]	
Veaux 1re qualité	[illegible]	

AVIS.

La MALLE DE LA COMPAGNIE EXPRESS du Sud-Ouest, par la voie de Tampico, pour toutes les parties du monde, partira MERCREDI, 27 du courant, à 6 heures [illegible] du Mexique [illegible] de Matamoros à Tampico [illegible]

AVIS.

Les amateurs qui doivent chanter le Stabat, dans le prochain Concert au bénéfice des volontaires sont invités à se trouver présents MERCREDI, 27 du courant, à 7 heures du soir, au foyer de l'Opéra pour la répétition générale. Les répétitions seront [illegible] le mercredi et le dimanche, jusqu'au jour du concert. 25 nov

Bureau de la Compagnie de Manufacture de Souliers du Sud.

Nlle-Orléans, 25 novembre 1861

L'ÉLECTION annuelle de Directeurs, pour l'année, aura lieu, au bureau de la Compagnie, LUNDI, 9 décembre, de 10 heures du matin à 2 heures.
25 nov—en 9 déc — GEO. E. ROZET, Secrétaire

BEURRE ! ŒUFS !

TRENTE firquins BEURRE du Tennessee, Quatre-vingts douzaines ŒUFS frais, Récemment arrivés et à vendre par [illegible] 22, rue Gravier

AMMONIAQUE.

8 DAMEJEANNES à vendre au plus bas prix du marché. [illegible] 60, rue Barthélemy, (3me District)

Cheval perdu.

Il est parti de devant l'office de M. John Fadé, etc. [illegible] un cheval gris [illegible] récompense qui l'aura [illegible] Bienville et Passage de la Bourse. Nouvelle-Orléans, le 25 novembre 1861.

Cheval perdu.

Perdu ou égaré, depuis le 19 courant, un GROS CHEVAL JAUNE ayant peu de [illegible] [illegible] recevra CINQ PIASTRES en [illegible] cheval au No 170, rue Urquhart, Troisième District.

25 de récompense.

PERDU, depuis dimanche 24 novembre [illegible] Urquhart, rue Monde [illegible] de la Sixième Cour de District

SAVON Winchester—Quelques caisses en magasin, et à vendre par QUEYROUZE FRÈRES, 9 à 14, rue St Louis

CHANDELLES—Quelques caisses remarque de Tallow, et à vendre par QUEYROUZE FRÈRES, 9 à 14, rue St Louis

AU PUBLIC.

D CANOVA ... [illegible] ... D. CANOVA, Encoignure Claiborne et Lapeyrouse.

SEL.

SEL—SEL—800 sacs sel de Liverpool, demi gros et fin, à vendre en lots ou gros ou au détail par F. UMPFENBACH ... [illegible] et A. SOULIÉ, 31, rue Conti, entre Chartres et Levée

Café de Havane.

30 SACS CAFÉ de la Havane, à vendre par FRÉDÉRIC AVET, 46 et 61, rue Vieille Levée

CHANGEMENT DE DOMICILE. 232, rue de Chartres, 232. MADAME DUPUY

INFORME sa clientèle qu'elle vient de transporter son magasin au No 32, rue de Chartres, où elle continuera comme par le passé sa fabrique de plumes pour dames que MM. les importants [illegible] le tout exécuté avec le plus grand soin et à des prix en rapport avec les circonstances. 5nov—6t

Demande de gardes-malades.

ON demande dix hommes pouvant remplir les fonctions de gardes-malades dans les hôpitaux de la Louisiane en Virginie. S'adresser dans la rue Gravier, No 32. R. GARDÈRE, Président du Comité exécutif 25 nov

Nlle-Orléans, 1er juillet 1861.

La société existant entre A. L. Hyde et Wm M. Goodrich, Henry Thomas Jr. et A. B. Griswold sous la raison de HYDE & GOODRICH, est dissoute aujourd'hui, par l'expiration de terme et le retrait de A. L. Hyde. Le maison continuera les affaires avec le capital et avec les associés qui la dirigent sous la raison de THOMAS GRISWOLD & CO. Chacun des associés pourra employer la signature de l'ancienne maison pour la liquidation. HENRY THOMAS Jr., A. B. GRISWOLD, WM. M. GOODRICH.

MM. A. L. Abbott, Henry Gender ont également un intérêt dans la maison. 13 sept—6m

GOTTSCHALK & MAGNER, NOTAIRES PUBLICS, Rue Carondelet, No 33, au rez-de-chaussée, bureau du fond.

LARD OIL.
A vendre chez O. GUTH, 74, rue Conti.

Acide Sulfurique.
Quelques carboys de vitriol ou acide sulfurique, à vendre à bas prix pour clore une consignation. M. S. HEDRICK, Rue du Canal, No 17.

Changement de local.
Le 1er novembre prochain, notre succursale située dans la rue de Chartres, No 154, sera transportée au No 21 de la même rue. On continue toutes les commandes et ferons les affaires à [illegible] J. WRIGHT & Co, Rue de Chartres No 21

Maison à vendre.
A vendre, pour du comptant ou des Bons Confédérés, 160 Maison d'occasion. J. B. SLAWSON, No 4, rue Royale

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES, Dirigé par Mme DEMON, 275......RUE DAUPHINE......275.
ON peut, pour plus de renseignements, se présenter ou se procurer le prospectus à l'établissement [illegible] 21 août—1an

Institution Collégiale de la Nouvelle-Orléans, 303, rue du Camp. Dirigée par Mme Ed. LOCQUET.
CET établissement dont les succès sont toujours croissants, a rouvert ses classes lundi, 16 septembre. La directrice engage les élèves à être ponctuels, afin de ne perdre aucun des avantages résultant d'un [illegible]. Pour renseignements, s'adresser à la principale, 303, rue du Camp, ou par la poste, boîte 3,134. 9 sept—6m

SUCRE ET MÉLASSE.
36 boucauts sucre clarifié ... de la centrifuge ... au vieux procédé ... 60 barils mélasse, sugar house ... A vendre par FRÉDÉRIC AVET, 46 & 61, Vieille Levée.

SUCRE ET MÉLASSE.
Il sera fait une [illegible] chez MM. [illegible] Barils ... S. W. S. Demond & Co, rue Carondelet, No 13. IG. SZYMANSKI.

SOMNAMBULE.
Mme Vve CASIMIR donne des consultations de [illegible] heures A. M. à midi, et de trois heures à six heures P. M., rue des Remparts No 6, près Canal. Prix modéré. 4 nov—1m

A MANDES—60 balles amandes de Languedoc, coquille tendre ; 25 barils de ... à vendre par LAMATA FRÈRES, 46 et 11, rue Jefferson

FRÉDÉRIC AVET,
(Ci-devant de la maison Avet Frères.)
Marchand de Grocerie en gros et Commissionnaire,
RUE DE LA VIEILLE LEVÉE No 46, entre Conti et Bienville.

Quartier Général de la 1re Division des troupes volontaires de la Louisiane.

Nlle Orléans, 25 novembre 1861.—Ordre général No 44.

1—Tous les chefs de corps de cette Division qui n'ont pas encore transmis les rapports du nombre d'hommes présents et absents sous leur commandement respectif, ainsi que la quantité et la qualité des armes en leur possession, conformément à l'ordre général No 47, lancé le 18 courant, sont requis de les présenter au Quartier Général de cette Division, No 177, rue du Canal, mercredi prochain le 27, au plus tard, à midi précis.

II—Tous les officiers, y compris ceux des compagnies indépendantes de la 1re Division, qui ne se conforment pas strictement à cet ordre, passeront devant le conseil de guerre, afin d'être jugés pour désobéissance ou négligence au service.

III—Comme il est venu à la connaissance du Major Général qu'un grand nombre de personnes sujettes au service militaire ont été aperçues dans les rues et sur les balcons, assistant comme simples spectateurs à la revue de samedi, il est du devoir de tout officier, commissionné qui se trouvaient dans les rangs ce jour-là, de les identifier et de transmettre leurs noms, afin qu'ils soient jugés selon la loi, à moins qu'ils n'aient à présenter des excuses valables pour leur absence de la revue.

Par ordre de J. L. LEWIS, major-général commandant. ERNEST FORSTALL, Aide-de-Camp, Agissant Inspecteur de Division. 26 nov—1

Bataillon d'Artillerie d'Orléans.

Ordre spécial No — Nouvelle Orléans, le 25 novembre 1861.—Les membres de la Compagnie de Réserve se réuniront à leur arsenal, rue St Pierre, JEUDI prochain, vingt-huit du courant, à 6 heures précises du soir, pour procéder à l'élection de deux sous-lieutenants. Le scrutin sera ouvert de 6 heures à 7 heures précises. Par ordre du Brigadier Général, Jos. Trudeau, commandant la Légion. ARMAND GUYOL, Capitaine. J. VILLARRUBIA, Sergent-Major. Pour copie conforme, 26 nov 3

Quartier Général, Bataillon d'Artillerie d'Orléans.

—Compagnie de Réserve.—

Nlle Orléans, le 25 novembre 1861.

A partir d'aujourd'hui et jusqu'à nouvel ordre, les exercices resteront fixés comme suit :

LUNDI—Ecole de la pièce,
MERCREDI—Ecole du peloton,
SAMEDI—Ecole d'escadron.

Il y aura école des sous-officiers le Mardi, Jeudi et Vendredi. Par ordre du capitaine, ARMAND GUYOL. 26 nov—4t — J. VILLARRUBIA, Sergt-Major.

NATIVE GUARDS.

Les capitaines du régiment des Native Guards sont requis de livrer, sans délai, au Lieutenant Colonel, les listes de leurs compagnies, en les déposant au bureau du Greffier de la Cinquième Cour de District de la Nlle Orléans. H. D. OGDEN, Lieutenant Colonel commandant. 25nov—2

AVIS.

La Compagnie appelée **PICKWICKS** a besoin d'armes, d'accoutrements et d'équipements. Ceux qui veulent soutenir la devise inscrite sur le drapeau "Nous ne demandons pas de quartier et n'en ferons pas" sont priés de remettre leurs contributions au capitaine M. John H. Pickett au bureau des Assesseurs, Hôtel de ville, No 15. 25 nov—26, 27

Pas de Mercure !
MALADIES SECRÈTES.
Chez l'homme et la femme.

M. E. GAUDOZ, pharmacien de l'Ecole de Paris, de retour de France, continue à guérir les maladies secrètes et chroniques. Cabinet de consultations à sa pharmacie, encoignure Conti et Bourgogne.

INJECTION RICORD.
C'est avec cette injection que le Dr Ricord fait des brillantes cures, les écoulements, la Gonorrhée chronique, les fleurs blanches, etc., etc., disparaissent en quelques jours. Préparée en la Pharmacie Conti et Bourgogne.

ROB ANTI-MERCURIEL.
Pour la guérison de toutes les maladies anciennes, syphilitiques, scrofuleuses, etc., et contre les maux de GORGE, taches sur la peau, Plaies syphilitiques, Dartres, Ulcères, Exostoses, Caries des os, etc., etc. E. GAUDOZ, encoignure Conti et Bourgogne.

HOPITAL HAYES
Ci-devant Hôpital LUXEMBERG,
POUR toutes les maladies, pour les opérations chirurgicales et les accouchements. L'emplacement RUE DES CHAMPS ELYSÉES est admirable sur le plan d'une Maison de Santé ... Il y a des chambres spéciales pour les malades ...

—Conditions—
Salles ...... $1 00 par jour.
Chambres particulières 2 00
Extra 1 00
Chambres 2 50

On exige, à l'entrée du malade, un dépôt pour dix jours ou des références. Les personnes qui désireront se faire traiter sont priées de s'adresser à l'hôpital ou au bureau du Dr. Hayes, rue Bourbon No 12. 4 mars—1a

PHARMACIE, DROGUERIE ET MÉDICAMENTS PATENTÉS.

J'ai l'honneur de prévenir messieurs les médecins, les familles et le public en général, que j'ai transporté ma pharmacie de la rue Poydras dans la rue de Chartres, No 151, ci-devant occupée par M. Wright & Co, coin [illegible] d'Orléans. Je tiendrai toujours un assortiment complet de drogues, produits chimiques, médicaments patentés américains, français, anglais et allemands, ... ARTHUR SCHWAB, pharmacien, 151 & 216 rue de Chartres. 18nov 1M

PHARMACIE DE G. ROBIN, Encoignure Ste-Anne et Villeré.
ON offre à vendre en gros et au détail, à des prix très modérés, un grand assortiment de produits chimiques et pharmaceutiques de sa maison MESSIER de Paris, tels que ... Spécialités américaines ... On trouvera en outre dix bal de Quinquina jaune, ... Parfumeries françaises ... 2 nov—1t

Avis aux consommateurs de Sirop Pectoral Balsamique de Ducongé.
On reprend les bouteilles vides de Sirop Pectoral, à raison de cinq sous la pièce, en 75 cents par douzaine. F. P. DUCONGÉ, 89, rue de Chartres. 8nov—

Moutarde Créole.
CINQ barils semences de moutarde noire, de la Louisiane, venant d'être reçus à vendre pour clore une consignation, par F. E. MOUGIN, pharmacien Encoignure Dauphine et Douane 5 nov—

Sirop Pectoral Balsamique de Ducongé.
REMÈDE souverain, infaillible, dans les maladies de poitrine, des poumons, de l'estomac et des intestins. Ce sirop est extrêmement agréable au goût, et son emploi ne demande aucun régime. Il est d'une efficacité au moins égale, si non supérieure, à tous les sirops préparés soit à Paris, soit dans les états du Nord et l'avantage de se conserver indéfiniment, pourvu que l'on ait le soin de tenir le flacon bouché. A vendre au dépôt. F. P. DUCONGÉ, rue de Chartres, No 89. 8nov—

VIN—1200 caisses de 12 bouteilles, 25 1/2 du vin de Bordeaux, qualité supérieure, J. [illegible] & Co J B Clare, &c. A vendre par CHAUDET & NEE, 20 sep 147 et 149, Royale entre Toulouse et St Pierre

CUSACHS & OGDEN,
Encoignure Royale et St Philippe,
OFFRENT les articles suivants au prix du marché—Bois de campêche coupé, Couperose, Orseille, Anate, Indigo de Manille cap, Acide sulfurique, Eau forte, Acide nitrique, Camphre, Quinine, Gomme Laque, Gomme Copal, Huile de lin, Peintures, Liége et bouchons, etc., etc., etc. 5nov

Champagne !
TRENTE-NEUF caisses vin Impérial, Bouché fils à Drouet, 1857, en bouteilles et demi-bouteilles. 60 paniers St Pierre grand mousseux, 1857. A vendre par LOUIS F. MAXENT, 50, rue Toulouse. 7 nov

BOUTEILLES VIDES !
30 paniers de 100 bouteilles à Cognac, do do do à Madère, do do do à Vin, à vendre par LOUIS F. MAXENT, 50, rue Toulouse. 7nov

VIN ROUGE !
125 barriques, diverses qualités pour familles, 500 caisses de 12 bouteilles C.C 1851, Chasse Spleen 1851, Gastebois Moulis 1851, St-Julien Médoc et St-Emilion, à vendre par LOUIS F. MAXENT, 50, rue Toulouse. 7nov

VIN MUSCAT—46 caisses vieux Muscat, à vendre par LOUIS F. MAXENT, 50, rue Toulouse. 7nov

VIEUX WHISKY—10 damejeannes Old Rye 18 à vendre par LOUIS MAXENT, 50, rue Toulouse.

VIN en caisse—600 caisses vin rouge, diverses qualités, à vendre par BLANCHIN & GIRAUD, 72, Vieille Levée. 5nov

Conducteurs de chevaux d'artillerie et musiciens.
ON DEMANDE immédiatement pour l'Artillerie de la Pointe-Coupée **72 conducteurs.** $21 par mois seront payés pour de bons conducteurs. On demande aussi un BRASS BAND de six à huit instruments. S'adresser chez HÉBRARD & CO, No 164 et 166, rue du Canal. P. E. DREUX, Sergent Rec. de Artillerie de la Pointe-Coupée. 6nov—

MUSIQUE
A. ELIE,
Rue Royale, No [illegible]
PIANOS de HERZ et de PLEYEL
AGENT de la maison de Herz, décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle. Seul agent des INSTRUMENTS DE SAX. HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES, FOURNITURES ET CORDES DE PREMIER CHOIX. 11déc—1an

MUSIQUE.
Maison T. E. Benedy, SOUBRES & CHASSAIGNAC Successeurs.
MUSIQUE NOUVELLE!!!
GRAND ASSORTIMENT Toutes les nouveautés. LE PARDON ! FAUST HERCULANUM ORGUES A MANIVELLES

TAPIS DE BRUSSELS—7 balles à vendre par BERNARD TURPIN.

Collège Commercial de Dolbear.
Encoignure des rues Camp et Commune.
Fondé en 1832 et constamment ouvert.

Il sera fait des arrangements avec ceux qui désirent acquérir ou faire donner à leurs enfants les connaissances commerciales nécessaires. Il faut du commerce en temps de paix comme en temps de guerre et il nous mettons mille jeunes gens de 15 à 18 ans à même de remplacer leurs pères et leurs frères aînés, nous ajoutons un nouveau régiment à notre armée.

Il est plus important, en temps de guerre surtout, de nous occuper de l'éducation si nous voulons être une NATION LIBRE. Le peuple qui néglige l'éducation n'est qu'à un pas de la servitude. Les personnes qui désirent acquérir, en peu de temps, une éducation commerciale, classique et mathématique, trouveront dans le Collège de Dolbear tout ce qu'elles peuvent désirer. Il y a un professeur pour chaque branche. Les élèves peuvent prendre pension dans des familles anglaises, françaises, espagnoles ou allemandes.

Des catalogues sont envoyés à ceux qui en veulent. RUFUS DOLBEAR, Président 21 nov—10

UN COMMIS PHARMACIEN, parlant les principales langues, et bien entendu dans sa profession, trouverait une bonne place, en s'adressant, en donnant sa référence à la Boîte No 3,243. 23nov—3t

PENSION
UN monsieur désire prendre pension dans une famille française qui n'a pas d'autres pensionnaires. Son but étant principalement d'acquérir une connaissance de la langue, il préférerait que la famille demeurât au dessous de la rue du Canal. Il demandera et donnera des recommandations. S'adresser, par lettre, à S. R. J., au bureau de l'Abeille. 23nov—3t

HUILE DE LIN.
A VENDRE—Un lot d'excellente HUILE DE LIN BOUILLIE. S'adresser au No 157, rue Conti, entre Bourgogne et Remparts. 21nov—

Fabrique d'huile de coton de la rue Bienville.
CETTE fabrique est prête à remplir tous les ordres pour l'HUILE et le GATEAU D'HUILE, en quantités, au gré des acheteurs. Les ordres laissés au soussigné seront promptement remplis. A. PÉPIN, agent, 52, Canal. Aussi, à vendre—Un lot de SAVON, de SODA et d'ACIDE SULFURIQUE. 21nov—6m

Banque d'Amérique.
Nlle Orléans, 18 novembre 1861.
L'ÉLECTION annuelle de treize directeurs de cette Banque, pour l'année, aura lieu, au local de la Banque, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi le mercredi 18 décembre prochain. AM. FORTIER, Caissier. 20 nov—au 18 déc

OFFICIEL.
BUREAU DE L'EXÉCUTIF
Bâton Rouge, 5 novembre 1861.

CONFORMÉMENT à la section 13, de l'Acte No 182 approuvé le 9 mars 1857, intitulé "Acte relatif à certaines dettes de l'Etat", des propositions cachetées seront reçues, pendant soixante jours, à partir de la première publication de cette annonce, pour l'achat par l'Etat de la Louisiane, de bons représentant une valeur de cent mille piastres (plus ou moins) et qui pourront être reçus par l'Etat comme garantie pour la circulation des Banques Libres de cet Etat, établies en vertu de l'Acte No 166, approuvé le 15 mars 1855. —Toutes les propositions devront être adressées à l'Auditeur et au Trésorier, à Bâton Rouge, et devront être endossées "Propositions pour l'achat de bons de l'Etat." Ces propositions seront ouvertes par les deux officiers susdits, SAMEDI, 4 janvier 1862. Le dit achat sera fait de l'enchérisseur ou des enchérisseurs offrant de vendre les dits bons au meilleur marché.

Le Gouverneur se réserve le droit de rejeter les propositions, en partie ou en totalité et de demander, par annonces, de nouvelles propositions.
[Sceau] THOMAS O. MOORE.
Par le Gouverneur : P. H. HARDY, Secrétaire d'Etat. 7nov—au 5 jan

Avis important aux fabricants de Cigares.
UN petit lot d'excellent tabac de la Havane de Cuba et de Vuelta Abajo, à vendre à la pièce, chez FERRER & Co., Rue Poydras No 16, au premier. 18nov—3t—1 [illegible]

Extrait Perfectionné de Café.
CE précieux article qui donne un café pur et délicieux et procure l'économie d'un quatre la moitié est constamment en vente, en gros et au détail, chez A. BLAISE & CO. seuls agents, à l'encoignure des rues Royale et Toulouse. Les fabricants sont MM J REINS & Co., ... seront prêts à remplir toutes les commandes qui leur seront adressées. 21 nov—1m

BONNE OCCASION.
A louer,
Une jolie petite maison haute avec cour et jardin—Prix très modéré, pour un bon locataire... entre Prieur et Johnson, Nos 364 362, à 2 îlots des chars du Canal.

EN magasin et en douane à vendre par les soussignés : Vins en barriques et barriques de vins rouge Bordeaux ; Vins en caisses—200 caisses vin rouge, diverses qualités ... Absinthe—100 caisses absinthe E. Lecoultre, Kirch—25 caisses kirch ... Champagne ... Porto—25 quarts Port Wine ... Sherry—50 ½ à 2 ½ demi et quarts de pipes ... Eau-de-vie—2 fûtailles des marques Pinard & Co, Otard Dupuy & Co, Gautier frères Castillon ... Savons ... Pâtes pour ... Truffes ... Fraises au jus ... Vin de Bourgogne ... S. D. GRATIAS & Co., 2 nov — rue de la Douane

VINS ! VINS !
QUATRE-VINGT-QUINZE barriques de vin de Bordeaux pour familles, à vendre au-dessous du cours pour du comptant. 34 caisses fruits à l'eau de vie. S'adresser à J M TUFFET, No 150 rue Royale.

MAISON A VENDRE.
ON désire acheter une bonne maison, solidement bâtie et pleinement terrains situés dans le quartier Avenue Napoléon, Lafayette ... rue Washington, ... Camp, Nayades, Rampart ... Le Canal ... S'adresser à G. HUNTINGTON, Courtier de propriétés foncières, chez F P Sargents, rue du Camp No 46. Il sera donné ... préférence ... 20 nov—6

Voiture et harnais.
UNE VOITURE, découverte, quatre places et douane, parfaitement faite, sur commande. Un jeu d'excellents harnais doubles, Un jeu de harnais à chaise, pas aussi bons. Un jeu de harnais simples. Le propriétaire ne s'en servant plus les vendra à BAS PRIX. F. SLARK, Rue du Canal, No 71. 20 nov—6t

AVIS.
JAS S. KNAPP, chirurgien-dentiste, offre ses services à ceux qui ont des opérations à se faire faire à la bouche. On le trouvera à son cabinet, No 18, rue Baronne près Canal. Ses prix ne sont pas ceux des charlatans. 18nov—1m

Ouverture de l'hôtel St-James.

CET établissement ayant été mis à neuf pendant l'été, sera ouvert et pourra recevoir les pensionnaires vendredi prochain, 1er novembre. Il n'y aura pas de table d'hôte pour les messieurs qui ne sont pas accompagnés de leurs familles, mais un restaurant qui sera attaché à l'établissement et un des repas seront servis à toute heure, à des prix raisonnables. Les personnes venant à la Nouvelle-Orléans trouveront le St James l'un des hôtels les plus agréables de la Confédération du Sud.

Les chambres sont bien aérées, bien meublées, confortables sous tous les rapports, et sont éclairées au gaz. Les familles qui désireront des chambres sans la nourriture pourront les avoir.

L'ordinaire des dames sera comme de coutume, mais il y aura des chambres particulières...

L'hôtel est situé dans un quartier central, dans une des rues les plus larges et les plus agréables de la ville. Le City Hotel a été également réparé. Nous le désignons comme par le passé. MORSE & MOORE, Propriétaires. 31 oct—1m v. et camp

AVIS.
LE soussigné informe respectueusement les personnes auxquelles il doit, qu'elles aient à lui présenter leur compte détaillé, et que celles qui lui doivent ou qui doivent à ceux dont il est l'agent d'avoir à se présenter dans le plus bref délai pour solder leurs comptes, sinon ces comptes seront déposés entre les mains de son avocat.

Il profite de cette circonstance pour faire savoir aux propriétaires, qu'il se charge de la réparation et de la location des propriétés. J. EUREL, 160, rue des Français. 18nov—9

Nouvelle-Orléans, le 1er novembre 1861.

A dater de jour et d'un commun accord, monsieur Théodore Bailly Blanchard senior, cesse d'être le chargé de procuration de notre maison. Ed. DUPASSEUR. 1 nov—1m

VIN.
QUATRE-VINGT barriques vin de Bordeaux, d'excellente qualité—16 demi dito Sauterne, à vendre au prix modéré, pour clore une facture—Egalement bouchons à vendre J. F. CLAY, rue Royale, No 52. 18 nov—1m

J. R. Jaffray & Co.,
7, St. MILDRED'S COURT, Londres, (Angleterre).
Agent : M. J. V. DURAND, 5 Carondelet, en Nouvelle-Orléans. 27 juil—6m

Avis important aux sourds.
LE Dr W. L. DAVIS,
Médecin pour les maladies de l'OREILLE, est à son cabinet, rue Bourbon, à quelques portes de la rue du Canal, tous les jours du matin au soir. On peut lui y consulter pour la surdité, les tintements &c. 4 nov—1m

MARGARET HAUGHERY,
(Ancienne Boulangerie d'Aquin.)
Rue de la Nouvelle Levée, No 76,
Entre les rues Poydras et Lafayette.
A constamment des biscuits Cracknell et toutes espèces de biscuits. 13 sep—3 m

A LOUER,
La maison No 16, rue Conti, entre Chartres et Levée. S'adresser chez STERNOD & PIAGET, 66, rue de Chartres. 22 nov

AVIS.
LES Négociants et les personnes qui ont des marchandises dans l'entrepôt No trois de la Douane, dans le Troisième District, sont prévenus que ces marchandises vont être transportées dans le magasin No 2 de la Douane, Deuxième District. Ceux qui auraient une objection quelconque à ce changement sont priés de venir prendre leurs permis à la Douane, dans les dix jours qui suivront cette date, pour les faire transporter où ils voudront. A. PETIT, Directeur de l'Entrepôt No 3 de la Douane. 15 nov—au 20

Chaudières anglaises à sucre, DE LA CÉLÈBRE FABRIQUE de R. & J. RANKIN
A LIVERPOOL.
LES soussignés ont constamment en magasin un assortiment complet de CHAUDIÈRES A SUCRE qu'ils vendent aux prix suivants :
CHAUDIÈRES EN FER FONDU,
De 60 à 84 pouces inclus ...... $1 le pouce.
De 72 à 84 pouces inclus ...... $1 25 le pouce.
CHAUDIÈRES EN FER BATTU,
A 15 cents la livre.
M. A. DE LIZARDI & Co, Rue Bienville, No 80 7 nov—1m

AUX ACHETEURS.
LES soussignés prient les acheteurs de cet Etat et autres, visitant cette ville, de venir examiner leur stock considérable et varié de MARCHANDISES D'HABITATION ET DE FANTAISIE, lesquels sont vendus à très bas prix pour du comptant. U. LABOUSSINI & Co, No 187, rue du Canal.

A LOUER.
LE grand Magasin encoignure Poydras et Baronne, occupé actuellement par les soussignés. Pour les conditions, s'adresser Chez U. LABOUSSINI & Co, No 187, rue du Canal.

BATISSES PONTALBA,
A louer.
Maisons et magasins faisant face à la Place Jackson. S'adresser à H. PRITCHARD, Au bureau de la Compagnie d'Assurance de [illegible] Conti et Exchange Alley. 11oct

G[illegible] — [illegible] de Malaga [illegible] &c. Rue de [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches.
PAR G. LEAUMONT, BLACHE & Co
IL sera vendu mercredi, 27 du courant, à 10 heures A. M., à leur magasin d'encan, No 60, rue de Chartres—
178 caisses Ecossais
10 balles indiennes anglaises.
43 douzaines gants sales.
1 balle indienne.
200 douzaines mouchoirs batiste &c.
Conditions à la vente. 23nov

Chevaux, vaches, cochons, chèvres, dindons, volailles, etc., à l'encan.
PAR E M MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu, mercredi, 27 du courant, à 11 heures, sur la ferme de Mme Gumbel, à l'encoignure de la rue Bienville et de l'Avenue Carrollton, sans aucune réserve—
3 chevaux, 6 vaches, des cochons, des chèvres, des dindons, des volailles, des canards, &c., &c.—Conditions comptant. Les chars de la rue du Canal vont à un îlot de la place. 23nov—2

Jeune orpheline.
PAR CHS E. FORSTALL, Encanteur,
Bureau, 90, Passage de la Bourse.
IL sera vendu, SAMEDI 30 novembre 1861, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal—
La jeune domestique ——— d'environ 10 ans, garantie sous tous les rapports et bien recommandée. Conditions—Comptant. 26 nov—5

Succession de J. Terrebon.
PAR CHS E FORSTALL, encanteur,
Bureau No 90, Passage de la Bourse.
IL sera vendu jeudi, 28 novembre 1861, à 10 heures du matin, à son bureau No 90, Passage de la Bourse—
Une malle de linge de corps, 12 draps ou toile, couvertures &c., &c., ainsi qu'un lot de bijouterie, une malle de marchandises et un lot de meubles, etc.
Conditions—Comptant. 26nov

THEATRE DE L'OPERA.
Représentation extraordinaire.
Dimanche, 1er décembre 1861.
Bénéfice de M. H. RUFFIER, Contrôleur de l'Opéra.
Première représentation.
LE CODE DES FEMMES,
Comédie-vaudeville en un acte.
Première représentation.
La Sole de Cagliostro,
Vaudeville en un acte.
Grand air du Piastre (LE CHARLATAN) chanté par M. Genibrel.
TAMBOUR BATTANT,
Comédie en un acte.
C'est l'Amour, l'Amour, l'Amour,
Comédie en un acte.
26 nov—5t

ACADEMIE DE MUSIQUE.
RUE ST CHARLES.
Mardi soir, 26 novembre,
STILL WATERS RUN DEEP, comédie—Le spectacle se terminera par NATIVE AND PHILOSOPHY, vaudeville

TABLEAUX VIVANTS
Grande Exposition de Tableaux Vivants.—Par les Dames de la Nlle-Orléans, au profit des
TROUPES DU MISSOURI.
Aura lieu au Théâtre de l'Opéra,
JEUDI SOIR, 5 DECEMBRE
—Directrices—
Mme J. M. Wisdom. Mme G. C. Duncan,
" J. H. Maufer, " A. B. James,
" H. W. Conner. " M. A. Bohn
Mme R. Urquhart.
Les seules places réservées seront les loges découvertes et les loges grillées des Premières. Prix, $1 00. Loges d'avant scène, $20. Prix pour toutes les autres parties de la salle, $1 00.
Le contrôle sera ouvert LUNDI MATIN, 2 décembre à 10 heures. 28 nov

MUSÉE DE VANNUCHI,
RUE ST CHARLES, No 107
Presque en face du Théâtre St-Charles.
LE TEMPLE DE L'ART!
CONTENANT plus de 250 FIGURES DE GRANDEUR NATURELLE et représentant beaucoup de sujets les plus remarquables de l'histoire. La plupart des figures sont mues par la machine.
Grande vue Commémorative du Great Eastern, des batailles de Magenta, de Solferino, de la Nlle-Orléans (8 janvier), Napoléon partant de Paris le 11 mai 1859, la prise de Malakoff, Napoléon traversant les Alpes.
Il a été ajouté à la magnifique collection la **réception des ambassadeurs Japonais**, le 17 mai 1860, à la Maison Blanche, par le Président Buchanan. Les vêtements et les armes ont été présentés au Sig VANNUCHI par suite des Princes. Marion Bovinau. **La naissance du Christ dans la crèche de Bethlehem**—un très beau tableau. **Le jugement du Christ—Les héros de la Crimée et les monarques de l'Europe—Le vieux John Brown, le meurtrier et ses complices,** tous traités et tout ce qui est entièrement reproduits. Prix d'entrée, 50 cents—Moitié prix pour les enfants. 1er nov—1m

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Henry Cook—No 18 563.
DEUXIÈME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Charles Vollmers a présenté une pétition à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Henry Cook, en son intérieur ... Avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent concerner de déposer dans les dix jours leurs raisons pour lesquelles il ne devrait pas être accordé.
Par ordre de la Cour, E. MICHOT, Greffier.

Succession de Mathieu Cessieur—No 14,115.
ETAT de la Louisiane—District de la Nouvelle-Orléans ... Charles Wiltz ... à produire ... que le tableau soit approuvé et homologué ... Par ordre de la Cour, ce 18me jour de novembre 1861 A. D. BERNOUDY, Député Greffier 26 nov—au 5 déc

ETAT de la Louisiane—Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—E. Ham et Mme Mary Ham, sa femme vs ses créanciers—No 15,119—Avis est donné à tous les créanciers des insolvables ... de présenter leurs créances et d'avoir à ... le syndic ... par ordre de la Cour le 1er nov. 1861, le 19 novembre ... O. LUMINAIS, Député Greffier 12 nov—au 11 déc

VENTES JUDICIAIRES.

Isaac Levy vs ses créanciers.
SIXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 5,184—En vertu d'un ordre de vente rendu le 8 de novembre 1861, et à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi 4 de décembre 1861, à midi, au City Hotel, rue de la Commune, entre celles du Camp et des Magasins, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à l'adjudication de

Les comptes et réclamations cédés par l'insolvable à ses créanciers, suivant détail qui sera donné à la vente
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
JNO P WALDEN, shérif de la Paroisse d'Orléans 21 nov—au 4 déc

Thomas F Patton et Isaac A. Smith vs leurs créanciers et les créanciers de Patton, Smith & Putnam
QUATRIÈME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 14,630—En vertu d'un ordre rendu le 5 de novembre 1861 et à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi 11 de décembre 1861, à midi à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre celles du Camp et des Magasins, à l'adjudication de la propriété dont suit la description, savoir

Un terrain situé en cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Prytanée, Nayades, Erato et Clio et désigné par le No. Trois, suivant plan dressé par Dépouilly architecte et déposé sous le No 1-7 dans l'Etude de Théodore Guyol, notaire, aujourd'hui celle de Baudin, notaire.

Ledit terrain ayant dix huit pieds neuf pouces de face à la rue Prytanée sur cent trente-un pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et est le même dernier qu'il appert plus amplement du dit acte au rapport dudit notaire Guyol, en date du 18 de juillet 1860.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, Shérif de la Paroisse d'Orléans 9 nov—11 25 déc 4 11

1200 carottes Tabac Perrique,
de première qualité,
De la GRANDE POINTE, paroisse St Jacques,
A vendre par E. BOURGEOIS, 19, rue Conti 22nov—1m

Vingt piastres de récompense.
UNE récompense de vingt piastres sera donnée à quiconque arrêtera le jeune nègre JOHN et le livrera dans une des geôles de la ville. Il est âgé d'environ seize ans, et parle l'anglais et le français. Il appartient à M. C. Dufour, encoignure Esplanade et Derbigny. 11 nov—1m

NÈGRE MARRON.
Dix piastres de récompense seront données à la personne qui mènera à la geôle le nègre Laurent, appartenant à Mme Vve Troxler ; le dit nègre a environ 21 à 25 ans, bien reconnaissable par la marque qu'il porte sur la figure à la pommette droite d'un coup de pied de mulet. 3nov—1m

Bureau du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.
Nouvelle Orléans, 16 novembre 1861
Les réparations sur le chemin de fer "Western et Atlantic" étant achevées, nous sommes prêts à recevoir et expédier le fret pour la Georgie et la Caroline du Sud. 18 nov

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud,
Encoignure Camp et Commercial Place.
AVIS est donné, conformément à l'article 4 de la Charte de cette Compagnie, que l'élection annuelle de DOUZE DIRECTEURS pour l'année, à partir du premier lundi de février prochain, aura lieu, au bureau de la compagnie, LUNDI, 2 décembre prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. JAS EDWARDS, secrétaire. 19 nov—au 2d

AVIS.
ON achète du VIEIL OR, du vieil argent et des diamants, à des prix raisonnables ; on prête également de l'argent sur les propriétés foncières et les meubles et on achète des monnaies d'argent et d'or au **Bureau de prêts du Sud,** Rue de la Douane, No 22 12 nov—1m

WHISKY—14 poinçons whisky d'Irlande et d'Ecosse, marque McIver & Ramsey's, importation directe à vendre par Wm H. VREDENBURGH, Vieille Levée, 36 23 oct

MOUTARDE FRANÇAISE—50 caisses de 48 flacons chacune. A vendre par Wm H. VREDENBURGH, Vieille Levée, No 36 23 oct

VITRES—4,000 caisses vitres françaises, grandeurs et qualités assorties, à vendre par Wm H. VREDENBURGH, Vieille Levée, No 36 28 oct

JAMBONS—50 tierçons jambons passés au sucre, marque Duffield et Biggs, à vendre par E. J. HART & Co., Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79. 7nov

VIN blanc—36 barils, 16 cat Barsac, en magasin et à vendre par AM. COUTURIE, 28 et 30 rue Gravier

Beurre ! Beurre !
DIX-HUIT barils beurre de Goshen, à vendre par CAMILLE LACOSTE, No 200, rue Royale, coin Dumaine

NOISETTES—20 sacs noisettes, à vendre par BERNARD TURPIN, 46, Vieille Levée

VENTES A L'ENCAN.

VENTE SANS RÉSERVE
150 Lots Marchandises sèches de saison.
PAR HENRI SAMORY.
C. SAMORY, encanteur.
MARDI 26 novembre, il sera vendu, à 10 heures, à son magasin d'encan, Nos 45 & 47, rue de la Vieille Levée,
150 lots Marchandises sèches de saison, telles que Alpaca noirs, Mérinos couleur anglais et français, Mousselines de laine, Cachemires, Popelines, Velours, Soie noire, Bas anglais, Toiles, Châles, Chemises imperméables, Mouchoirs batiste, Indiennes françaises et anglaises, Flanelles, Cotons blancs et écrus, Casimirs, Satinettes, Jean, Cotonnades, Fil en bobines, Chemises fil et coton, &c., &c.
CONDITIONS—Comptant. 22nov

Meubles ! Meubles !
PAR N. VIGNIE, Encanteur.
MARDI, 26 novembre 1861, à 10 1/2 A. M., il sera vendu au No 32, rue des Français—
Sofas, tables, chaises, sophas, berceuses, fauteuils, armoires, lits, toilettes, lavabos, side board, garde-manger, pendules, couvertures de cheminées, tapis, nattes, rideaux, porcelaine, cristaux, &c.
Conditions—Comptant à la livraison. 23nov

Vente sans réserve pour cause de mauvaise santé.
PAR CHS E. FORSTALL, encanteur,
Bureau No 90, Passage de la Bourse.
IL sera vendu MARDI, 26 novembre 1861, à 10 heures et demie du matin, sur le chemin de la Métairie, à peu de distance au-delà du Canal neuf—
20 vaches laitières dont une quantité au moment de vêler et les autres fraîches au lait.
2 taureaux de race.
2 chevaux
2 charrettes à lait et 1 tombereau.
Le clientèle et les ustensiles de la vacherie.
Aussi—Un lot de foin
Conditions—Au-dessous de $100 comptant, de $100 à $300—au jours et au dessus de $300, six mois de crédit en billets endossés à satisfaction. 19nov

Grocerie pour liquidation.
PAR CHS E. FORSTALL, encanteur,
No 90, Passage de la Bourse.
IL sera vendu mercredi, 27 novembre 1861, à 10 heures et demi du matin, sur le chemin de la Métairie, à l'encoignure de la rue Alexandre, en face de la porte de Parc.
Le fonds d'un café et installation, ainsi qu'une grocerie consistant en sucre, eau de vie en bouteilles, huile d'olives, vermouth, absinthe, madère, cassis, tabac, vin en bouteilles, en barriques et en damejeannes, rhum, bitters, les installations et meubles de la grocerie, ainsi que du café.
Deux juments, une pouliche, un wagon et harnais, 24 cases son, un lot de foin, un jeu de quilles neufs, deux cuisines en fonte, &c. &c.
Conditions—Comptant. 25nov

Installations du Magasin de cigares du "Louisiana Flag".
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
JEUDI, 28 novembre 1861, à 10 heures du matin, il sera vendu, sur les lieux, rue Royale, No 16 1/2—
Tout le lot d'installations du magasin de cigares bien connu sous le nom de "Louisiana Store." C'est une occasion rare pour quiconque désirerait entreprendre le commerce de cigares.
Conditions—comptant. 26 nov

Magasin de cigares "Truth"
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
JEUDI, 28 novembre 1861, à 10 heures du matin, il sera vendu sur les lieux, dans le Passage de la Bourse, No 14, entre les rues Douane et Canal—
Le lot entier d'installations du magasin de cigares "Truth"—l'un des plus avantageusement situés de la ville.
Conditions—Comptant. 26 nov

Vente d'une Pharmacie pour cause de liquidation.
PAR BERNARD TURPIN.
LUNDI, deux décembre 1861, à 10 heures et demie A. M., il sera offert en vente publique, une pharmacie, rue Nos 57 rue Bienville et Conti—Le tout sera offert en bloc sur la mise à prix de l'installation ... Conditions ... Les connaissance par lots ou par catalogues ... au bureau de l'encanteur, 46, rue Vieille Levée. Conditions à la vente 26 nov

PAR R B SYKES, encanteur.
MERCREDI, 27 courant, à 11 heures P. M., il sera vendu, sur les lieux, à l'encoignure des rues Tremé et St Louis — Le contenu d'un magasin et l'approvisionnement de la grocerie, tels que—Sucre, Café, Savon, Thé, Tabac à chiquer, Cigares, Beurre, Salaisons, &c. Conditions—comptant. 26 nov

Vente sans réserve et à long crédit d'une terre à sucre et à riz.
PAR CH. E. FORSTALL, encanteur,
No 90, Passage de la Bourse.
IL sera vendu, mardi, 3 décembre 1861, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal.
80 portions de terre situées sur le Bayou Lafourche, sur la rive droite du bayou, comté de Baton Rouge ... chaque portion ... Lafourche ... Le terrain est en culture ... Les prix ... Conditions—Un tiers du prix à crédit ... Les actes de vente par devant Jh Cuvillier, notaire public. 13 nov

Succession de feu S. F. Slatter.
PAR M. BARNETT Jr.
et C. E. GIRARDEY & Co, encanteurs.
IL sera vendu, mardi, 17 décembre 1861, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 2 novembre 1861, les propriétés suivantes, les biens, les meubles ... dépendant de la succession de feu S. F. Slatter, savoir :

Propriétés dans la paroisse de Jefferson.

1o—Vingt terrains dans le faubourg Delachaise, paroisse de Jefferson ... rue St Georges ... Avenue de la Louisiane ...
2o—Un îlet situé dans le faubourg Delachaise ...
3o—Un îlet situé dans le même Faubourg, désigné par le No 34, sur ledit plan ...
4o—Un îlet situé dans le même faubourg, No 35 ...
5o—La moitié indivise de l'îlet No 33 dans le même faubourg ...
6o—La moitié indivise de l'îlet No 38 ...
7o—La moitié indivise de l'îlet No 52 ...
8o—La moitié indivise de l'îlet No 35 ...
9o—La moitié indivise de l'îlet No 34 ...
10o—La moitié indivise de l'îlet No 36 ...
11o—La moitié indivise de l'îlet No 40 ...
12o—La moitié indivise de l'îlet No 41 ...
13o—La moitié à l'indivise de l'îlet No 48, dans le même Faubourg et sur le même plan, compris entre l'Avenue de la Louisiane, les rues Delachaise et Breslow et la ligne de fond du Faubourg Plaisance.

Propriétés dans la Paroisse St-Tammany.

1o—La moitié Est de la section No 1, Township 4 Sud du Range 8 Est, renfermant 332 acres 30/100
2o—La moitié Ouest de la section No 1, Township 4 Sud du Range 8 Est, renfermant 320 acres 30/100
3o—La moitié Nord de la section No 11, dans le Township No 5, Sud du Range No 8 Est, renfermant 320 acres
4o—La moitié Sud de la section 14, Township No 5, Sud du Range No 8 Est, renfermant 320 acres
5o—La moitié Nord de la section No 14 Sud du Range No 8 Est, Township No 5, renfermant 320 acres
6o—La moitié Sud de la section No 11, dans le Township No 5, Sud du Range No 8 Est, renfermant 320 acres

Propriétés dans la paroisse Livingston.

1o—Les tiers indivis d'un morceau de terre situé sur la rive droite de la rivière Tangipaho, section No 39, Township 7 Sud, Range 8 Est et section No 41, Township 7 Sud, Range 8 Est, District de Greensburg, renfermant 676 acres 63/100
2o—La moitié indivise de la section No 34, Township 6 Sud du Range 7 Est, renfermant 654 acres 44/100.
3o—La moitié indivise de la section No 25, Township 7 de Range No 8 Est, renfermant 664 acres 27/100.
4o—La moitié indivise de la moitié Ouest de la demi section Est de la section fractionnelle 29 et le quart Nord Est du quart Sud Est de la section 30 dans le Township 7 Sud, du Range 8 Est, renfermant 272 acres 41/100.
5o—Le quart Sud-Est du quart Nord-Ouest de la section No 34, dans le Township No 6 Sud Range No 7 Est, district de Greensburg, renfermant 40 acres 18/100.
6o—La moitié Nord du quart Nord-Ouest et le quart Sud-Est du quart Nord-Ouest de la section 22 et le quart Nord-Est du quart Nord Est de la section No 21, dans le Township 6 Sud du Range 7 Est, dans le District de terres vendues à la vente à Greensburg, renfermant 317 acres 48/100

25 actions de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nlle-Orléans.

10 bons de construction (portant première hypothèque) de la compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Jackson et du Nord de $1,000 chacun—portant intérêt à raison de huit pour cent l'an, payables semi annuellement.

3 bons de Cuba de $1,000 chacun.

1 bon de la République du Nicaragua, de $1,000.

60 actions de la Compagnie du Chemin de fer de Lafayette et de Pontchartrain—chaque action de $25.

16 actions de la compagnie du Chemin de fer du Mississipi, du Ouachita et de la Rivière Rouge, d'après les certificats datés de Camden, Arkansas—chaque action de $100.

5 actions du Mechanics and Agricultural Fair Association of Louisiana—chaque action de $25.

1 scrip de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent—de $130, pour l'année 1856.

1 scrip de la compagnie d'Assurance de l'Union—de $49, pour l'année 1856

1 scrip de la même compagnie—de $69, pour l'année 1858.

1 Scrip de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Citoyens—de $19, pour l'année 1857

1 Scrip de la même Compagnie—de $49, pour l'année 1858.

—Au City Hotel—
1 bibliothèque et un lot de livres
1 coffre fort à l'épreuve du feu.

—Conditions de la vente—

1o Les acquéreurs des lots Nos 30, 32 et 35, dans la ville de Jefferson, devront assurer le paiement de deux billets de $1000 et 2,5 chacun, en date du 28 juin 1861, payables respectivement à 1 et 2 ans, portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an, et dus à l'échéance, portant jusqu'à parfait paiement. Pour le reste, comptant.

2o L'acquéreur du tiers indivis du morceau de terre situé sur la Rivière Tangipaho, dans la paroisse de Livingston—devra assurer le paiement de 13 de trois billets en date du 5 novembre 1860, de $126, $126 payables respectivement à un, deux et trois ans de date avec intérêt ... le troisième de $142 payable ... comptant.

3o Pour les autres propriétés, actions, &c.—comptant. Les acquéreurs des terrains devront payer en souscrivant à bourse au prix de vente.

Les actes de vente pardevant A. Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs. 18nov